

14 Région. Gouvernement Provisoire de la République Française.

Compagnie de l'Ain.

GENDARMERIE NATIONALE.

Section de Gex.

Ce jourd'hui, dix-huit décembre mil neuf cent quarante quatre, à treize heures.

Brigade de Gex.

Nous, soussignés: ROSET Armand, M. des L.C.

et TARDY Albert, gendarme

N° 745 du 18 décembre 1944. à la résidence de Gex, département de l'Ain, en uni-
forme et conformément aux ordres de nos chefs, en vi-
Procès verbal de renseignements sur le pillage et l'incendie volontaire commis par les allemands de la colonie de vacances de la VATTAY, commune de MIJOUX (Ain).

site de commune à MIJOUX (Ain), agissant en vertu d'une Commission Rogatoire de Monsieur le Juge d'Instruction de Nantua en date du 2 décembre 1944 (Section n° I.589/3 du 7-12-1944) à l'effet de rechercher des renseignements sur les vols qualifiés, meurtres, incendies volontaires, arrestations, détentions arbitraires, tortures, commis par les allemands pendant leur séjour en France, durant la dernière guerre, avons recueilli la déclaration suivante:
--De Monsieur DURAFORG Henri, 43 ans, maire de la commune de Mijoux (Ain):

" La colonie de vacances de la Vattay, sise sur la commune de Mijoux, (Ain) a été pillée par les troupes allemandes, courant 1940. Elles ont même démenagé tous les meubles et matériels qui s'y trouvaient. Les allemands ont opéré leurs méfaits à plusieurs reprises.

Les immeubles de la Vattay ont ensuite été incendiés par les allemands courant avril 1944. Les dégâts sont extrêmement importants, mais je ne peux évaluer le montant. Les bâtiments de la colonie de vacances de la Vattay ont une superficie de 215 mètres carrés.

Seul le propriétaire, monsieur Paul HAURY, Inspecteur Général de l'Instruction Publique à Paris (7^{ème}) 6 avenue du Général DETRIE pourrait donner des renseignements utiles.

J'ignore à quelle unité les troupes qui ont commis ces méfaits appartiennent, ainsi que le nom de l'officier qui les commandait."

Lecture faite, persiste et signe:

Le 21 décembre 1944, à dix heures, avons entendu monsieur BOUCHET Edmond, 40 ans, huissier à GEX (Ain) né à Hermoy (Somme), le 30 novembre 1903 de Alexandre et de Vallie Antoinette, qui déclare:

" Les bâtiments de la colonie de vacances de la VATTAY, sont assurés à la Compagnie "La France", siège social, 52-54 rue de Chateaudun à Paris (9^{ème}) pour la somme de 360.000 francs et le mobilier 20.000 francs. Ces bâtiments ont été incendiés le 17 avril 1944, je crois. A l'époque il a été dit que cet incendie a été le fait des militaires allemands qui occupaient cet immeuble.



Copie certifiée conforme. A.E. GEX, le 1-3-1945.
L'Adjudant DROMARD Commandant la Brigade

La police porte le n° 3.855 et date du 1^{er} juillet 1927, modifiée par avenant n° 2.749 du 26 septembre 1942.

La colonie de la Vattay est une société présidée par M. HAURY Paul, Inspecteur Général d'Académie à Paris (7^eème)."
Lecture faite, persiste et signe:

Les immeubles de la colonie de vacances de la Vattay sont situés sur le territoire de la commune de Mijoux (Ain). et à 8 kilomètres du chef lieu de cette commune.

Ils comprennent deux bâtiments; l'un de chaque côté de la route nationale n° 5 et ont une superficie de 215 M2.

Ces immeubles étaient sous la surveillance de M. René CHEVASSUS; cantonnier demeurant à la Faucille, commune de GEX (Ain). Ce dernier, entendu verbalement n'a pu nous donner aucun renseignements sur le pillage et l'incendie de la colonie de vacances de la Vattay.

Nous n'avons pu recueillir aucun autres précisions sur les méfaits commis par les allemands, ces derniers se trouvant seuls dans les immeubles détruits.

Aucun renseignement n'a pu être recueilli afin de nous permettre d'identifier les troupes qui ont pillé et incendié les immeubles de la Vattay.

Le capitaine LANGER, prisonnier de guerre au camp de THOL est susceptible de donner des renseignements à ce sujet. Cet officier commandait la kommandantur de Gex lors du passage des troupes allemandes qui ont opéré dans la vallée de la Valserine.

Deux expéditions destinées:

- la première à Monsieur le Juge d'Instruction à Nantua;
- la deuxième aux archives.

Fait et clos à Gex, les jour, mois et an que d'autre part.